

Challenge CLUBS 2018

Objectif :

- ▶ Développer la pratique du Triathlon, du Duathlon, de l'Aquathlon, du Bike and Run et des disciplines déclinées (Triathlon et Duathlon de Neiges) au sein de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

Buts :

- ▶ Etablir une hiérarchie des clubs d'Auvergne Rhône Alpes basée sur les résultats sportifs et la participation des licenciés sur chaque épreuve.
- ▶ Valoriser les épreuves d'Auvergne Rhône Alpes afin qu'elles progressent en terme de nombre d'inscrits,
- ▶ Inciter tous les clubs d'Auvergne Rhône Alpes à organiser une épreuve compétition pour densifier le calendrier.

Principe du challenge :

- ▶ Seuls les clubs de la ligue AUVERGNE RHONE ALPES participent.
- ▶ Seules les épreuves de triathlon, de duathlon, d'Aquathlon, de Bike an Run et des disciplines déclinées (Triathlon et Duathlon des Neiges) de la Distance XS à la Distance XXL affiliés à la FFTRI des Ligues Auvergne et Rhône Alpes sont prises en compte.
- ▶ Le classement s'établit par addition de points acquis à l'issue de chaque épreuve par les licenciés « **COMPETITION** » des catégories Benjamins à Vétérans de la Ligue Auvergne Rhône Alpes. Pour un bike and run ou une épreuve en équipes, seules les équipes composées de licenciés compétition du même club sont prises en compte.
- ▶ Le calcul des points : à partir d'un classement scratch, on extrait les athlètes hors ligue, les non licenciés, les licenciés loisirs, les abandons et les disqualifiés. On refait un classement et la représentation du Club sur l'épreuve est calculée en totalisant les points "à la place" attribués de façon décroissante du premier au dernier des classés, par tous ses licenciés présents.

Exemple : Duathlon SPRINT de XXXXXXX

Nombre de classés **SCRATCH** : 125

1^{er} marque = 125 pts – Dernier = 1 pts

Un coefficient multiplicateur est appliqué à chaque épreuve en fonction de sa distance :

Distance	XS	S	M	L	XL	XXL
Triathlon	1	1	2	3	4	5
Duathlon	1	1	2	3	4	5
Aquathlon	1	1	1.5	2	2.5	
Bike and Run	2	2	3	4		
Triathlon des Neiges	1	1	2			
Duathlon des Neiges	1	1	2			
Epreuve CLM par équipes (3 à 5)	4	4	6	9	9	9

Pour les contre la montre en duo, le coefficient de la distance sera multiplié par 2.

Le total des points est divisé par le nombre de licenciés Compétition de la catégorie Benjamins à Vétérans du club au 31 Août 2017.

► Les clubs organisateurs (dont le responsable en préfecture est adhérent) bénéficient d'un bonus égal à la moyenne des points marqués par les clubs de la Ligue Auvergne Rhône Alpes (points des triathlètes de la Ligue divisés par le nombre de clubs de la Ligue ayant eu des points) après application du coefficient multiplicateur.

► Les clubs organisateurs se verront retirer **définitivement** leurs points (bonus et points triathlètes) si le délai de retour des pass compétition à la Ligue est supérieur à 15 jours et si le règlement des pass et de l'arbitrage intervient au-delà de 30 jours après émission des factures.

► En cas d'ex-aequo, est privilégié au classement final, le club ayant obtenu des points sur le plus grand nombre d'épreuves.

Suivi du challenge :

► Le classement actualisé officiel sera publié régulièrement au cours de la saison sur le site INTERNET des deux anciennes ligues à savoir <http://www.triathlonauvergne.com> et <http://triathlonrhonealpes.com> puis uniquement sur le site de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Triathlon à savoir <http://www.triathlonauvergnerhonealpes.com>.

Contraintes informatiques

Le bon déroulement du challenge repose sur une **collaboration indispensable des organisateurs**. Chaque organisateur devra adresser, par e-mail dans les 48 heures qui suivent l'épreuve, au secrétariat de la ligue AUVERGNE RHONE ALPES un fichier informatique au format Excel avec les données ci-dessous pour la totalité des participants dans l'ordre du classement établi:

N° Dossard	N° licence	NOM	Prénom	Place	Temps Final (hh:mm:ss)	Catégorie	Sexe	Nom CLUB

Si la Ligue reçoit les résultats sous format papier ou sous un format autre que le format Excel, afin de ne pas pénaliser les athlètes présents, un calcul des points sera fait mais le club organisateur ne marquera aucun point ni par ses athlètes ni par son bonus organisateur.

Récompenses

▶ Le classement final définitif sera présenté et honoré lors d'une remise des récompenses qui sera organisée soit en fin de saison soit lors de l'Assemblée Générale

▶ **Dotation :**

▶ 1^{er}	500 € + Trophée
▶ 2^{ème}	450 € + Trophée
▶ 3^{ème}	400 € + Trophée
▶ 4^{ème}	350 € + Trophée
▶ 5^{ème}	300 € + Trophée

▶ **Seuls les clubs présents à cette remise des récompenses avec une équipe représentative soit à minima 3 athlètes de catégorie Benjamin à Vétéran seront récompensés.**